



ICI,
NOUS SOMMES
VRAIMENT
BEAUCE!

MRC
BEAUCE-CENTRE

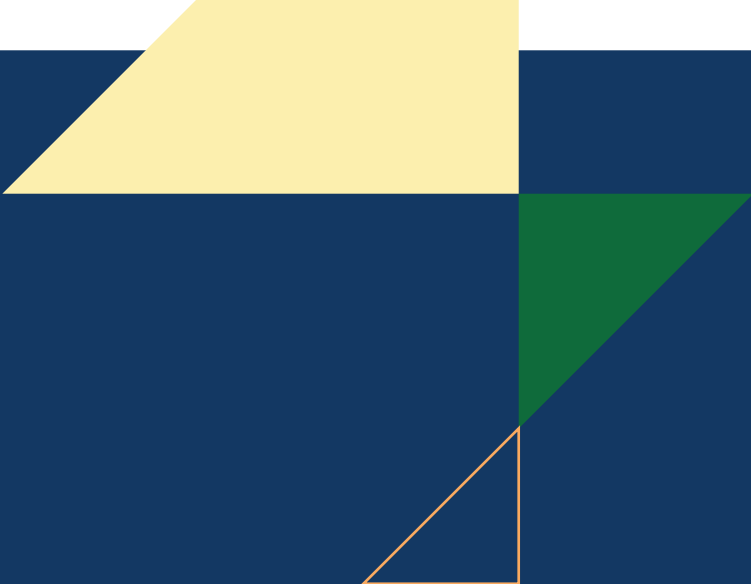
Plan stratégique

Vision 2030

Table des matières

Introduction	3
Mot du préfet	4
Contexte et Justification	5
Méthodologie	6
Énoncé général	7
Portrait de la MRC	9
Portrait du territoire de la MRC Beauce-Centre	10
Le milieu physique et l'occupation du territoire	10
La population et le contexte socio-économique	11
L'économie	14
Axes et objectifs stratégiques	15
Plan d'action par axe stratégique	38
Notes explicatives	39
Gouvernance	43
Composition du comité de gouvernance	44
Conclusion	45





Introduction



Mot du préfet

Mes chers amis,

Notre municipalité régionale de comté a procédé à plusieurs transformations au cours des dernières années. Que l'on pense à notre vision environnementale pragmatique que l'on applique progressivement, à la restauration de l'édifice du Sénateur-Bolduc ou à notre politique culturelle renouvelée. Également, nous avons adopté le nom MRC Beauce-Centre pour mieux refléter notre appartenance géographique, si chère à notre monde.

Aujourd'hui, on souligne l'aboutissement d'une autre étape d'importance, soit la réalisation de notre planification stratégique. Malgré qu'il s'agisse d'une obligation de l'État, cet exercice a prouvé sa pertinence, se révélant une sorte d'*introspection organisationnelle*, où l'on a pu conjuguer ce que requiert le gouvernement à notre vision collective régionale.

Alors que les ressources humaines et financières sont limitées, on a établi des priorités, des partenaires et un plan de match pour la suite des choses, dans le but d'optimiser nos actions, au plus grand bénéfice de nous tous, citoyens contribuables.

Merci à toutes les personnes ayant collaboré à la réalisation de ce plan – mes collègues maires et nos directions générales locales, les membres du personnel, nos partenaires, notre directrice générale adjointe Marcelle Paradis, notre directeur général Jacques Bussièrès et notre consultant Marc-André Proteau, qui nous a permis d'avancer et même d'apprécier cet effort.

Au nom du conseil des maires de la MRC Beauce-Centre, j'espère que vous reconnaîtrez la valeur de ce document et qu'il fera évoluer notre organisation comme il se doit.

Jonathan V. Bolduc

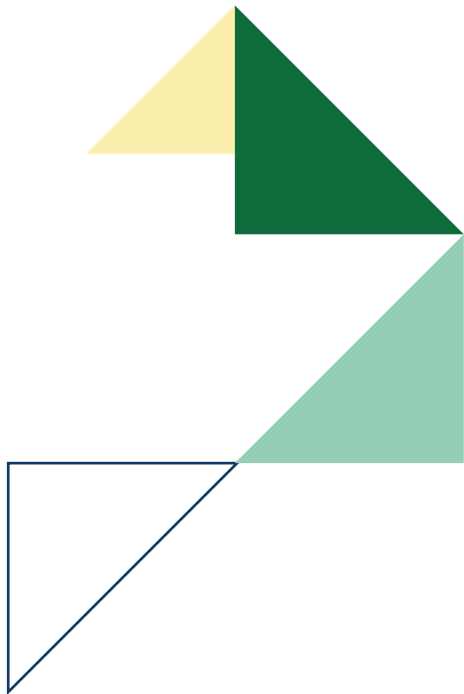
Préfet MRC Beauce-Centre
Maire de Saint-Victor



Contexte et Justification

Pourquoi un énoncé de vision stratégique?

Dans un contexte où les MRC québécoises font face à des obligations croissantes, la planification stratégique devient un exercice essentiel pour structurer les priorités, optimiser les ressources et aligner les actions avec les enjeux actuels et futurs. En effet, les MRC jouent un rôle central dans la gestion des territoires, ce qui les engage à répondre aux attentes élevées de gouvernance locale, à coordonner divers services régionaux et à intégrer de nouvelles exigences législatives en matière de développement durable et d'aménagement.



1

Obligations et responsabilités accrues

Au fil des ans, les responsabilités des MRC se sont multipliées, incluant la gestion de l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et le développement économique régional. Cette augmentation des obligations amène les MRC à planifier de manière plus structurée et proactive pour éviter une surcharge administrative, assurer une réponse cohérente aux besoins locaux et optimiser les collaborations avec les municipalités et les autres partenaires.

2

Révision des schémas d'aménagement et de développement

La révision des schémas d'aménagement et de développement représente un autre facteur clé pour la MRC. Ce processus permet d'actualiser les orientations de développement afin de mieux encadrer l'urbanisation, de protéger les zones agricoles et naturelles, et de gérer efficacement les infrastructures et les services publics. En intégrant la révision des schémas d'aménagement et de développement dans son plan stratégique, la MRC peut se doter d'un cadre solide pour guider les choix de développement et de gestion du territoire, tout en respectant les particularités de chaque municipalité membre.

3

Adaptation aux changements climatiques

Les changements climatiques représentent un défi urgent et complexe obligeant les MRC à repenser leur gestion territoriale et leurs pratiques environnementales. Ce plan stratégique permet entre autres d'anticiper et de minimiser les risques liés aux événements climatiques extrêmes, d'intégrer des mesures de résilience dans l'aménagement du territoire et de promouvoir des pratiques durables au sein des communautés. L'élaboration de stratégies d'adaptation permet ainsi à la MRC d'agir de manière préventive pour protéger les infrastructures, la biodiversité et la qualité de vie des citoyens.

Méthodologie

L'élaboration de ce plan stratégique repose sur une méthodologie rigoureuse, structurée en étapes clés et soutenue par des éléments transversaux essentiels :

1

Analyse de l'environnement

La première phase a consisté en un diagnostic complet de la situation actuelle de l'organisation. Un aperçu global a été réalisé, englobant l'historique, les réalisations, les ressources financières, les compétences, ainsi que les indicateurs de performance actuels. Une analyse interne-externe a également permis d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM), complétée par une étude des obligations légales spécifiques à la MRC pour garantir la conformité avec les exigences réglementaires.

2

Définition de la vision et des axes stratégiques

Cette étape a permis d'établir une base solide pour la détermination des axes stratégiques. Ces axes sont soutenus par des familles d'actions bien définies, visant à atteindre les objectifs dans chaque domaine priorisé.

3

Plan de mise en œuvre

Enfin, un plan d'action détaillé a été conçu pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique. Ce plan comprend un séquençage structuré des activités, l'identification des ressources nécessaires et une intégration aux initiatives en cours. Des indicateurs de performance et des objectifs spécifiques ont été établis pour un suivi et un contrôle rigoureux, assurant une évaluation continue de la progression et de l'impact des actions mises en place.

Éléments transversaux

Tout au long de ces étapes, trois éléments transversaux ont enrichi la démarche :

Ateliers et consultations des parties prenantes

Des ateliers ont été organisés avec les directeurs généraux des municipalités, les maires, les gestionnaires et le personnel de la MRC pour intégrer leurs perspectives et leurs besoins, assurant une démarche inclusive et cohérente avec les attentes des différents acteurs.

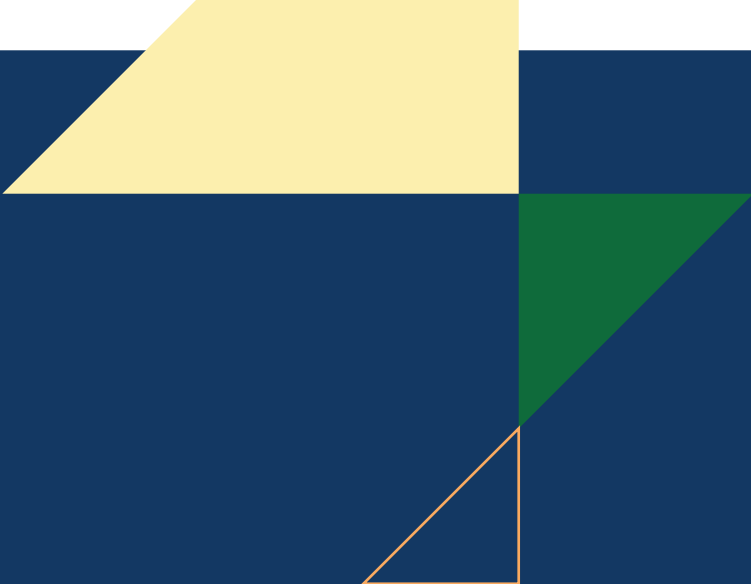
Analyse des obligations légales

Une étude approfondie des obligations légales de la MRC a permis de s'assurer que les orientations stratégiques respectent l'ensemble des cadres réglementaires applicables.

Organisation de l'information

L'information recueillie a été structurée de manière à faciliter son analyse, sa communication et son utilisation, permettant à chaque acteur d'accéder aisément aux données nécessaires pour un engagement et une prise de décision éclairée.

En intégrant ces éléments transversaux à chaque étape, cette méthodologie assure un plan stratégique complet, collaboratif et aligné sur les exigences légales et les objectifs de l'organisation, pour une mise en œuvre efficace et durable.



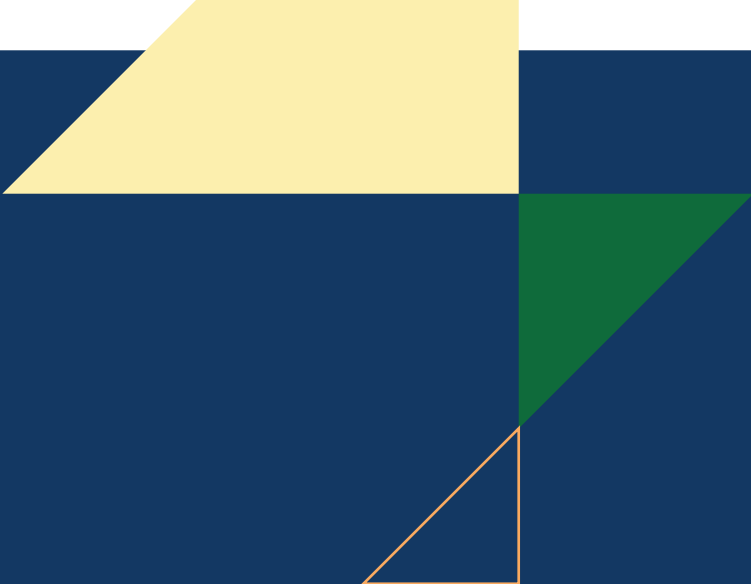
Énoncé général

La MRC Beauce-Centre se distingue comme un territoire vibrant et résilient, où le dynamisme économique, la vitalité communautaire et la préservation des ressources naturelles s'harmonisent pour offrir une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyens. À travers une gestion responsable et innovante, elle valorise son riche patrimoine culturel et ses traditions tout en s'engageant résolument vers un développement durable et harmonieux, au service des générations actuelles et futures.

Soucieuse de protéger ses écosystèmes et de relever les défis liés aux changements climatiques, la MRC s'engage à adopter des solutions responsables afin d'assurer son développement de façon à la fois harmonieuse et respectueuse de l'environnement, avec le souci de préservation de ses paysages, ses forêts et ses cours d'eau, tout en soutenant une agriculture résiliente et des industries innovantes.

Fière de ses communautés solidaires, la MRC s'engage à renforcer le tissu social par la promotion d'une vie citoyenne active, inclusive et intergénérationnelle. Ensemble, nous construisons une région où chaque individu peut s'épanouir et où l'équilibre entre le bien-être collectif, le respect de la nature et la prospérité économique demeurent une priorité partagée, pour aujourd'hui et pour les générations futures.





Portrait de la MRC

Portrait du territoire de la MRC Beauce-Centre

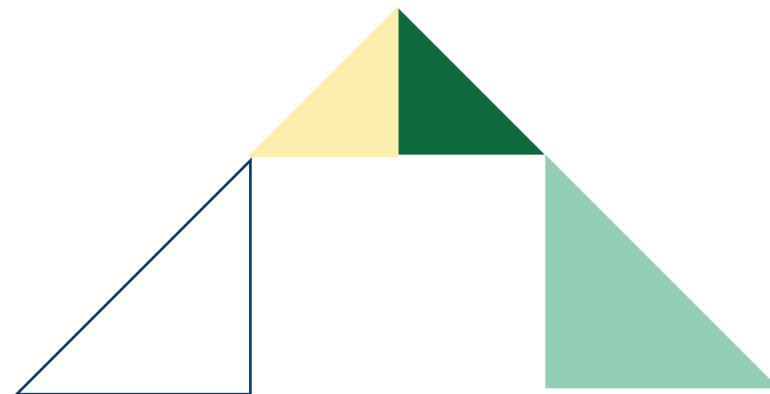
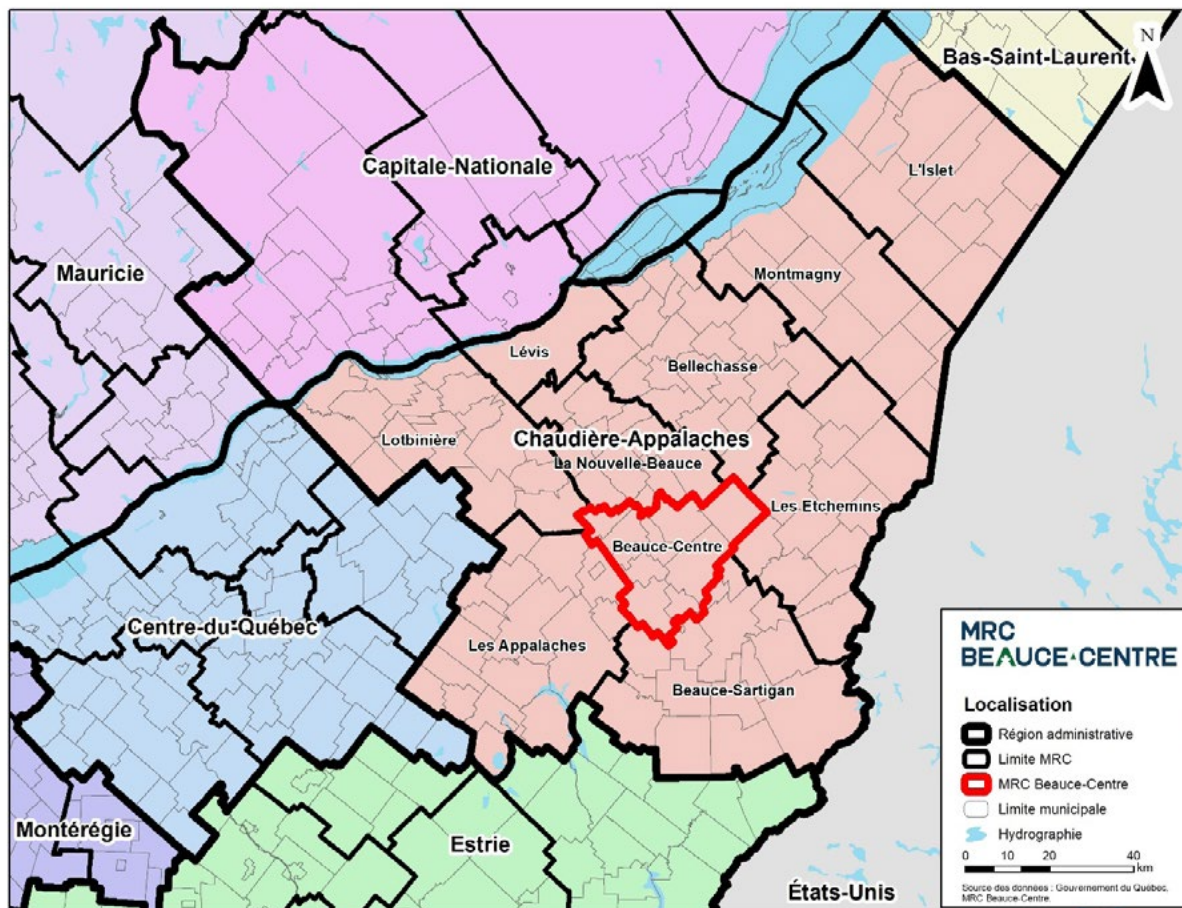
La Municipalité Régionale de Comté (MRC) Beauce-Centre se situe au cœur de la région Chaudière-Appalaches, à environ 75 km au sud de la région de Québec. D'une superficie de près de 846 km², elle est composée de deux villes et huit municipalités, pour un total d'environ 20 000 habitants.

La MRC est traversée par l'autoroute 73 dans l'axe nord-sud et est bien desservie par le réseau routier national soit les routes 173, 112, 108 et 276. Ces voies de communication font en sorte que la MRC se situe à un carrefour important des villes de Lévis, Thetford Mines et Saint-Georges, les trois plus grosses agglomérations de la Chaudière-Appalaches.

Le milieu physique et l'occupation du territoire

La topographie de la MRC est caractérisée par la présence de la vallée de la Chaudière qui scinde en deux secteurs les plateaux et collines des Monts Notre-Dame. La presque totalité de la MRC est comprise dans le bassin versant de la rivière Chaudière reconnue pour ses inondations d'ampleur. Seule une portion de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne, au nord-est se situe dans le bassin versant de la rivière Etchemin.

La totalité du territoire est sous tenure privée; on y dénombre environ 12 500 propriétés foncières et plus de 70 % de la MRC est sous couvert forestier. Au total, c'est plus de 93 % du territoire qui est situé en zone agricole permanente, donc assujetti à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.



La population et le contexte socio-économique

Selon les données du recensement, la population de la MRC Beauce-Centre se fixait à 19 253 habitants en 2021. La population est relativement stable depuis les 30 dernières années. La croissance démographique de la MRC au cours des 50 dernières années est d'environ 11 %, ce qui est nettement inférieur à celles de Chaudière-Appalaches et de la province de Québec qui dépassent les 40 %.

Municipalité/Ville	2001	2006	2011	2016	2021	Variation 2001-2021	% MRC
Beauceville	6 261	6 226	6 354	6 281	6 185	-1,2%	32,1%
Saint-Alfred	432	458	485	492	519	20,1%	2,7%
Saint-Frédéric	1 087	1 049	1 085	1 044	1 065	-2,0%	5,5%
Saint-Joseph- de-Beauce	4 487	4 454	4 722	4 858	5 014	11,7%	26,0%
Saint-Joseph- des-Érables	460	417	420	410	377	-18,0%	2,0%
Saint-Jules	535	534	573	539	547	2,2%	2,8%
Saint-Odilon- de-Cranbourne	1 438	1 440	1 459	1 374	1 407	-2,2%	7,3%
Saint-Séverin	278	279	266	278	300	7,9%	1,6%
Saint-Victor	2 460	2 553	2 451	2 448	2 313	-6,0%	12,0%
Tring-Jonction	1 333	1 380	1 473	1 401	1 526	14,5%	7,9%
MRC	18 771	18 790	19 288	19 125	19 253	2,6%	100,0%

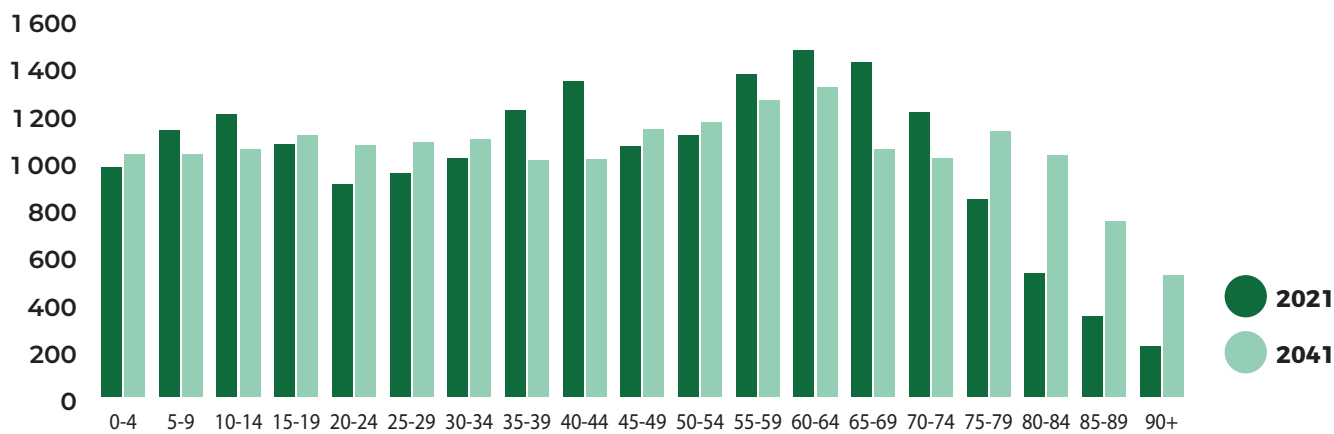
Source : Statistique Canada, recensements de 2001 à 2021.

Mais tout comme pour le reste du Québec, le nombre de personnes par ménage a diminué de façon non négligeable sur le territoire de la MRC Beauce-Centre. Conséquemment, malgré une faible croissance démographique, le nombre de ménage a augmenté ces dernières années.

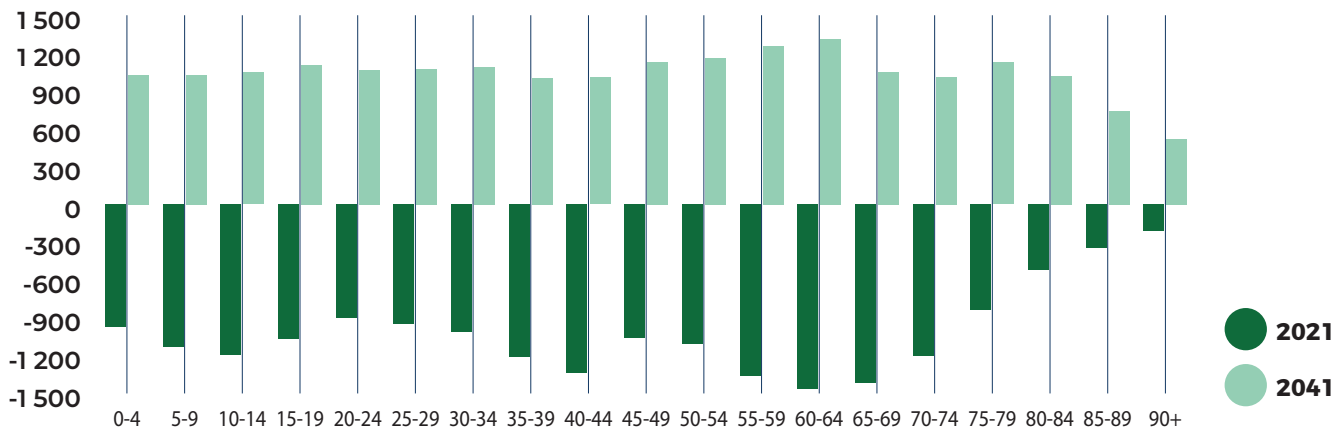
Municipalités/Ville	2001	2006	2011	2016	2021	Variation 2001-2021	Personnes/ Ménage (variation)
Beauceville	2 425	2 585	2 665	2 720	2 720	12%	2,2
Saint-Alfred	175	185	195	205	205	17%	2,5
Saint-Frédéric	385	395	425	450	425	10%	2,4
Saint-Joseph- de-Beauce	1720	1820	1970	2 055	2 130	24%	2,3
Saint-Joseph- des-Érables	140	135	150	150	145	4%	2,5
Saint-Jules	190	190	210	210	205	8%	2,7
Saint-Odilon- de-Cranbourne	490	540	565	540	565	15%	2,4
Saint-Séverin	115	125	120	125	145	26%	2,1
Saint-Victor	865	930	950	975	1025	18%	2,3
Tring-Jonction	500	550	625	575	660	32%	2,3
MRC	7 005	7 455	7 875	8 005	8 225	17%	2,3 (-15%)

Selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec, la population de la MRC devrait être relativement stable et demeurer en deçà des 20 000 d'ici 2041. Il s'agit d'une situation qui diffère de la région de la Chaudière-Appalaches et de l'ensemble du Québec où la population devrait augmenter respectivement de 6% et 11% pour la même période.

Répartition de la population selon les groupes d'âge

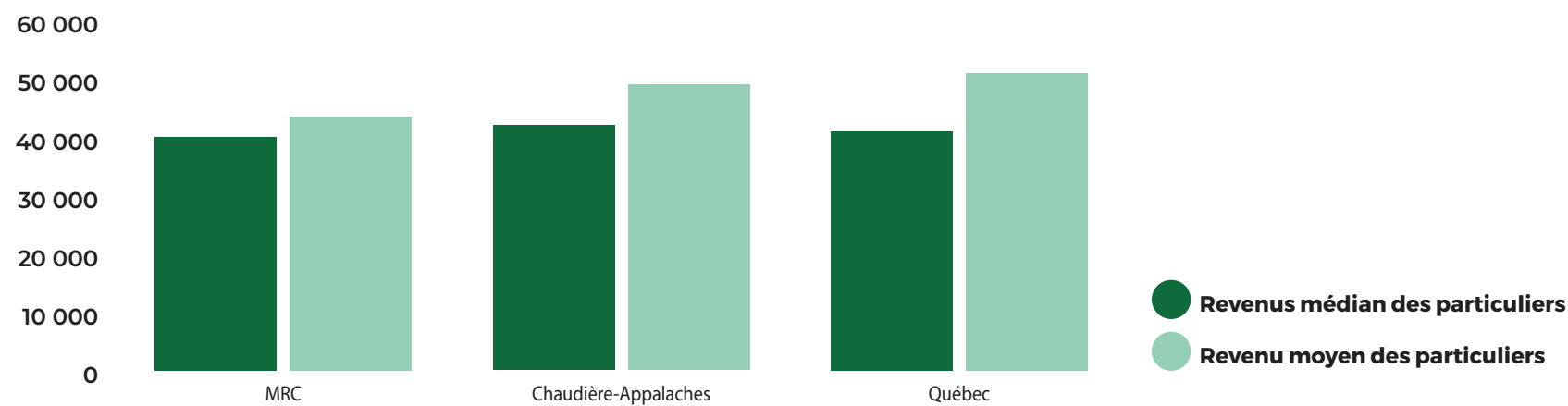


Projections démographiques



Concernant les revenus, la MRC Beauce-Centre affiche des indicateurs plus faibles que la région Chaudière-Appalaches et l'ensemble du Québec.

**Revenus médian et moyen des des particuliers,
MRC Beauce-Centre, Chaudière-Appalaches et province de Québec**



L'économie

La MRC Beauce-Centre compte plus de **125** entreprises manufacturières et plus de **3 000** emplois.

Les industries clés sont :



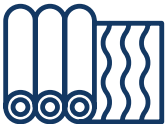
**Produits en bois
(produits de construction)**



Produits métalliques



**Produits en plastique
et caoutchouc**

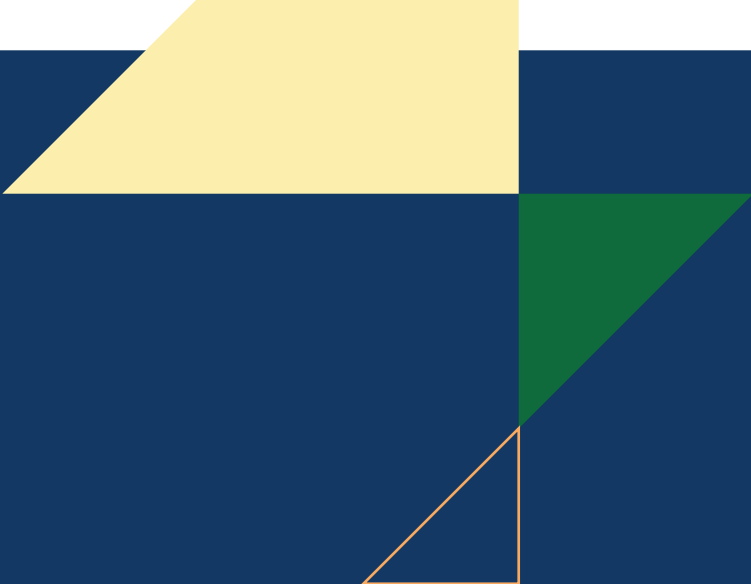


Textiles



Impression

On compte plus de **800** commerces et services.

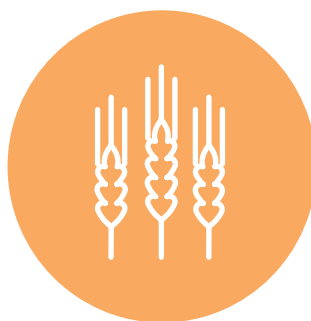


Axes et objectifs stratégiques

L'exercice de réflexion stratégique a permis de dégager 6 grands domaines (axes) d'action devant être couverts dans ce plan.



**Développement
économique**



Agriculture



Vie Citoyenne



**Démographie et
aménagement
du territoire**



Environnement



Organisation



Développement économique

Soutenir la croissance économique locale en propulsant l'entrepreneuriat, l'innovation et l'implantation de nouvelles entreprises, tout en renforçant les industries traditionnelles de la région.

Le développement économique est crucial pour maintenir et développer le dynamisme et la prospérité des dix municipalités composant la MRC Beauce-Centre. En diversifiant les activités économiques et en soutenant les initiatives locales, la MRC peut accroître son attractivité, réduire la dépendance économique et générer de nouvelles opportunités pour les habitants.





Objectif
1 de 5

Attrait et rétention de la main-d'œuvre

Attirer et retenir une main-d'œuvre qualifiée est essentiel pour assurer la croissance et la compétitivité de la MRC de Beauce-Centre.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, où la région de Chaudière-Appalaches affiche le plus bas taux de chômage au Québec, il est essentiel de mettre en place des initiatives visant à attirer de nouveaux talents, en particulier des ressources spécialisées. Des conditions favorables au maintien et à la rétention des employés actuels doivent aussi être développées.

Une stratégie efficace d'attraction et de rétention contribue à la vitalité économique de la région et assure la pérennité des entreprises locales. Cela inclut des efforts pour valoriser la qualité de vie, les possibilités d'emploi, l'offre d'enseignement et de formation, et la culture locale afin de rendre la région attrayante pour les travailleurs et leurs familles.

Projets

Mettre en œuvre le plan d'action pour l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes en Beauce

La pénurie de main-d'œuvre locale positionne le recrutement international comme une solution indispensable, voire vitale, pour la survie de plusieurs secteurs d'activités dans la région. En ce sens, la création de milieux de vie et de communautés accueillantes est nécessaire pour favoriser l'établissement durable des talents recrutés à l'international. L'enracinement de ceux-ci favorise et stimule grandement le dynamisme économique et social.

Promouvoir l'identité territoriale VRAIment Beauce

En promouvant l'identité territoriale VRAIment Beauce, la MRC contribue non seulement à augmenter le sentiment d'appartenance des citoyens, mais permet également d'accentuer la notoriété de la région à l'extérieur de celle-ci. Par la promotion du VRAIment Beauce, la MRC met en valeur tous les avantages que la Beauce a à offrir afin de fidéliser sa population locale, d'inviter des gens de l'extérieur à venir s'installer dans la région ou encore d'attirer des investisseurs pour ainsi renforcer l'image de marque et la compétitivité de la région.

**Objectif
2 de 5**

Développement de vues intégrées sur la situation économique

Disposer d'une vue intégrée et précise de la situation économique vise à permettre à la MRC Beauce-Centre de mieux comprendre les tendances, les défis et les opportunités locales. Cela facilite la prise de décisions informées, favorise une allocation optimale des ressources et permet de répondre aux besoins économiques de la région de manière proactive. Une compréhension approfondie de la situation économique permet également la mise en place de stratégies de développement économique en fournissant aux décideurs et aux partenaires locaux des données fiables pour orienter les initiatives de croissance et de soutien aux entreprises locales.

Ce point est essentiel pour renforcer la résilience économique de la MRC et pour adapter les politiques en fonction des fluctuations économiques locales et globales.

Projets

Mettre à jour et maintenir l'inventaire des entreprises

Maintenir un inventaire des entreprises permettra à la MRC de suivre de près l'évolution de son économie locale, facilitant ainsi la prise de décision, la saisie d'opportunités et la mise en œuvre de stratégies adaptées aux besoins économiques réels de la région.

Adopter des indicateurs de performance économique

L'adoption d'indicateurs de performance offrira une mesure claire des progrès économiques, permettant à la MRC d'évaluer l'impact concret de ses initiatives et d'orienter ses efforts pour stimuler la croissance locale.

Créer des comités stratégiques

La mise en place de comités stratégiques favorisera la collaboration entre les parties prenantes, offrant un espace pour élaborer et affiner des stratégies de développement adaptées aux besoins et réalités locales.

**Objectif
3 de 5**

Promotion d'une culture d'innovation

En favorisant le déploiement d'une culture d'innovation, la MRC peut stimuler la productivité et la compétitivité de ses entreprises locales, attirer de nouveaux investisseurs et entrepreneurs, et créer des opportunités pour les jeunes talents.

Une culture d'innovation contribue également à promouvoir des solutions créatives aux défis régionaux, qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux.

Cela permet à la région de Beauce-Centre de rester dynamique, résiliente et capable de saisir les nouvelles opportunités de croissance.

Projets

Pérenniser le laboratoire vivant

La mise en place et la pérennisation du laboratoire vivant permettront le maillage de différents acteurs de l'écosystème afin de développer des solutions innovantes à certains enjeux vécus par les entreprises de la MRC.

Bonifier les cercles d'innovation manufacturière

Les cercles d'innovation manufacturière offrent une opportunité d'échange et de collaboration pour les entreprises locales, favorisant le partage de connaissances, les maillages et l'adoption de pratiques innovantes. La bonification de ces espaces de co-développement permettra de renforcer la compétitivité du secteur manufacturier.

**Objectif
4 de 5**

Développement du tourisme

Le développement et la promotion touristique représentent des opportunités de diversification et de valorisation du territoire.

En mettant en avant les attraits naturels, culturels et patrimoniaux de la région, la MRC peut attirer de nouveaux visiteurs, ce qui bénéficiera indirectement aux entreprises locales tout en renforçant le sentiment d'appartenance des résidents.

Un développement touristique bien ciblé permet également de faire connaître davantage la Beauce et d'encourager des activités récréatives et culturelles enrichissant la qualité de vie de la communauté.

Projets

Intégrer Beauce-Centre dans les initiatives promotionnelles de la véloroute de La Chaudière

Via l'ouverture imminente de son tronçon (responsabilité, Ministère des Transports) et son intégration aux activités promotionnelles de la véloroute, la MRC Beauce-Centre améliorera son attractivité touristique et son soutien aux activités locales en attirant des visiteurs à la découverte de la région.

Développer et promouvoir des circuits de vélo de gravel

La création de circuits de vélo de gravel répond à une demande croissante pour des activités de plein air, renforçant le tourisme durable et diversifiant l'offre récréative de la MRC.

Désigner des espaces VR

En désignant des espaces pour véhicules récréatifs, la MRC répondra aux besoins des touristes en offrant des infrastructures adaptées, stimulant ainsi l'économie locale par une augmentation des séjours touristiques.

**Objectif
5 de 5**

Propulsion d'initiatives d'économie circulaire

Propulser les initiatives d'économie circulaire permettrait à la MRC de Beauce-Centre de favoriser une utilisation plus efficiente des ressources, en encourageant le partage, la revalorisation et la réutilisation des matières et des énergies entre les entreprises locales.

L'économie circulaire vise à réduire les déchets et l'empreinte environnementale tout en créant des synergies entre les acteurs économiques du territoire. En soutenant ces initiatives, la MRC peut non seulement contribuer à la protection de l'environnement, mais aussi renforcer la compétitivité des entreprises locales grâce à des pratiques durables et innovantes.

Cela s'inscrit dans une vision à long terme de développement durable, bénéfique à la fois pour l'économie locale et pour la communauté.

Projets

Mettre sur pied un inventaire des flux de matières

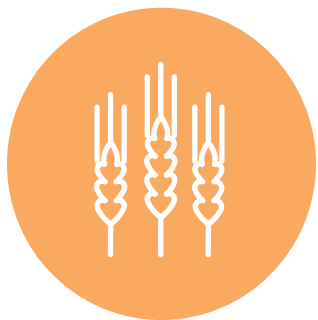
Un inventaire des flux de matières permettra de mieux comprendre les ressources et les besoins des entreprises locales, facilitant la création d'un réseau d'économie circulaire et la réduction des déchets industriels.

Développer et mettre en œuvre une stratégie de maillage

La stratégie de maillage favorisera la collaboration entre entreprises locales, optimisant l'utilisation des ressources et encourageant les synergies, ce qui renforcera du même coup l'économie régionale.

Assigner des ressources dédiées

L'embauche ou l'assignation d'un agent de développement assurera la mise en œuvre efficace des initiatives d'économie circulaire, facilitant le maillage entre les entreprises ainsi qu'avec les organismes régionaux existants.



Agriculture

Le secteur agricole, pilier économique et culturel de la région, est plus que jamais fragilisé par un ensemble de facteurs externes ajoutant une pression additionnelle sur ses acteurs.

Il est critique de soutenir le secteur agricole en veillant au bien-être de ses artisans, et en valorisant la profession et ses produits.



**Objectif
1 de 3**

Soutien à la relève

Le soutien à la relève dans le secteur agricole est essentiel pour garantir la pérennité des exploitations agricoles et maintenir l'essor économique de la région.

En encourageant les jeunes agriculteurs, la MRC peut favoriser l'innovation, la diversification des cultures et des pratiques durables.

Des programmes de mentorat, des formations adaptées et des incitations financières peuvent aider à attirer et à retenir la relève. Cela contribuera également à renforcer le tissu social des communautés rurales, en promouvant un environnement dynamique et vivant.

Projet

Mettre en œuvre une stratégie de promotion des métiers et professions agricoles

Cette action vise à sensibiliser et encourager la relève à s'engager dans le secteur agricole, contribuant à assurer un avenir durable pour l'agriculture locale en remédiant au manque de main-d'œuvre qualifiée et en valorisant les métiers agricoles auprès des jeunes.

**Objectif
2 de 3**

Assurer une vigie en santé mentale

La santé mentale des agriculteurs est un enjeu crucial, souvent sous-estimé. Les pressions économiques, le changement climatique et les exigences de la production peuvent générer un stress important.

En établissant une vigie en santé mentale, la MRC Beauce-Centre peut contribuer à sensibiliser et à soutenir les agriculteurs face à ces défis

Projets

Augmenter le nombre de sentinelles sur le territoire

En augmentant le nombre de sentinelles en santé mentale, la MRC créera un réseau de soutien pour les agriculteurs, qui sont souvent isolés et soumis à des défis de santé mentale. Cela renforce la résilience et le bien-être de la communauté agricole.

Mettre en œuvre un plan de sensibilisation

La sensibilisation aux enjeux de santé mentale dans le milieu agricole vise à réduire les stigmas, informer sur les ressources disponibles et encourager l'entraide. Cela contribuera à bâtir un environnement plus sain et mieux outillé pour répondre aux besoins psychologiques des agriculteurs.



Objectif 3 de 3

Développement des marchés publics

Le développement des marchés publics pour les produits agricoles locaux représente une opportunité significative pour les agriculteurs de la MRC Beauce-Centre.

La MRC peut ainsi renforcer l'économie locale, encourager la consommation de produits locaux et réduire l'empreinte carbone associée au transport alimentaire.

Projets

Pérenniser l'initiative des marchés publics via la structuration du financement, l'assignation des responsabilités et l'organisation des efforts de promotion

Structurer le financement et la gestion des marchés publics assure leur viabilité à long terme, favorisant l'accès des producteurs locaux à un marché stable et soutenu, et permettant aux citoyens d'acheter des produits frais et locaux de manière régulière.

Maintenir l'initiative des marchés publics et l'élargir à l'ensemble du territoire jugé pertinent

Étendre les marchés publics à l'ensemble du territoire améliorera l'accès des résidents aux produits locaux, le soutien aux agriculteurs, et renforcera les liens entre zones rurales et urbaines, dynamisant l'économie locale de façon inclusive.

Mettre en place les mécanismes de mesure d'achalandage et de satisfaction

La mise en place de mécanismes pour évaluer l'achalandage et la satisfaction permettra à la MRC de mieux comprendre les besoins des consommateurs et d'ajuster les initiatives des marchés publics en fonction de la demande, optimisant ainsi leur efficacité et leur attrait.



Vie citoyenne

Renforcer la qualité de vie des citoyens de la MRC Beauce-Centre en favorisant des services communautaires inclusifs, des infrastructures de loisirs accessibles et des initiatives qui encouragent l'engagement citoyen.

Une vie citoyenne active et dynamique est la base d'une communauté solidaire et harmonieuse. En améliorant les services de proximité et en valorisant l'engagement, la MRC soutient le bien-être de ses habitants tout en favorisant la cohésion sociale.





Objectif 1 de 4

Soutien à la culture

Le soutien à la culture est fondamental pour renforcer l'identité et la cohésion des communautés au sein de la MRC Beauce-Centre.

La culture favorise l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale et la diversité. En soutenant des événements culturels, des artistes locaux et des initiatives communautaires, la MRC peut promouvoir le patrimoine culturel, stimuler l'économie locale et attirer de nouveaux résidents.

Projets

Mettre en œuvre le plan d'action de l'entente de développement culturel

En réalisant les actions prévues dans cette entente, la MRC soutiendra et enrichira l'offre culturelle locale, contribuant à renforcer l'identité et la vitalité culturelle de la région, et à rendre la culture accessible à tous les citoyens.

Valoriser la contribution des bénévoles via une activité de reconnaissance

Cette initiative valorisera les bénévoles, dont le soutien est essentiel pour le développement culturel et social. Elle vise à renforcer l'engagement communautaire en reconnaissant et remerciant leur précieuse contribution.

Mettre sur pied une campagne de promotion pour démystifier la culture auprès de la population

Mettre en place une campagne de promotion « La culture, c'est nous! » pour démystifier la culture et le patrimoine auprès de la population, mettant en lumière les acteurs culturels, les artistes, les organismes et les entreprises du territoire.

Planifier et présenter une tournée artistique ou musicale

Cette initiative vise à favoriser l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire en mettant en valeur des artistes locaux. (ex. : concert présenté par le Mixbus dans plusieurs municipalités du territoire)

**Objectif
2 de 4**

Supporter nos aînés

Le soutien aux aînés est primordial pour garantir leur bien-être et leur qualité de vie au sein de la MRC Beauce-Centre.

En raison de l'augmentation de la population âgée, il est essentiel d'adapter les services et les ressources pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Cela inclut l'accès à des soins de santé, des programmes d'activités sociales, et des services d'accompagnement à domicile.

En renforçant ces initiatives, la MRC peut favoriser l'autonomie des aînés, réduire l'isolement social et promouvoir une intégration active dans la communauté. De plus, le soutien aux aînés contribue à la transmission des savoirs et des traditions, enrichissant ainsi le tissu social et culturel de la région.

En investissant dans le bien-être des aînés, la MRC affirme son engagement envers une société inclusive et respectueuse de toutes les générations.

Projets

Mettre en œuvre un plan de sensibilisation à la fraude pour les aînés

Ce plan vise à protéger les aînés contre les risques de fraude, en les informant et en les sensibilisant aux arnaques potentielles. Cela contribuera à leur sécurité et à leur bien-être en renforçant la prévention.

Développer et initier une stratégie de transmission du patrimoine immatériel (coutumes, connaissances, compétences)

En préservant et en transmettant le patrimoine immatériel, cette action favorisera le lien intergénérationnel, contribuera à la conservation de l'héritage culturel de la région et enrichira la communauté en valorisant les savoir-faires et traditions locaux.

Faciliter l'accès aux services de transport pour les aînés

En assurant un meilleur accès au transport, la MRC permettra aux aînés de rester autonomes et actifs dans leur communauté, en réduisant l'isolement et en facilitant leur accès aux services essentiels.



**Objectif
3 de 4**

Bonifier l'offre de transport sur le territoire

L'amélioration de l'offre de transport régional est essentielle pour garantir la connectivité entre les différentes municipalités de la MRC Beauce-Centre et sa périphérie. Un système de transport régional efficace facilite l'accès aux emplois, aux services de santé, aux établissements d'enseignement et aux activités récréatives, contribuant ainsi à la qualité de vie des citoyens. En bonifiant l'offre, la MRC contribue également à réduire la dépendance à la voiture individuelle, atténuer les impacts environnementaux et promouvoir un mode de vie actif.

Projets

Mettre à jour l'offre de transport adapté et collectif

Cette action permettra de moderniser et d'adapter le transport collectif pour mieux répondre aux besoins de la population, incluant les personnes à mobilité réduite, et à encourager des pratiques de transport durable.

Promouvoir les plateformes de covoiturage

En encourageant le covoiturage, la MRC soutiendra une solution de transport écoresponsable réduisant les coûts pour les usagers, diminuant les émissions de gaz à effet de serre et favorisant la solidarité entre citoyens.

Mettre en place des stationnements incitatifs (parc-relais)

Les stationnements incitatifs faciliteront l'utilisation du transport collectif et du covoiturage, contribuant à désengorger les routes et à promouvoir des modes de transport plus durables pour les déplacements quotidiens.

**Objectif
4 de 4**

Enrichir la communication

Une communication efficace est essentielle pour renforcer le lien entre la MRC et ses citoyens.

En enrichissant les canaux de communication, la MRC peut s'assurer que l'information circule de manière transparente et accessible.

Cela inclut l'utilisation des médias sociaux, des bulletins d'information, et des plateformes participatives pour recueillir les avis des citoyens et les impliquer dans les décisions.

Une communication améliorée favorise la transparence, la confiance et l'engagement des citoyens, ce qui est essentiel pour bâtir des communautés dynamiques et résilientes.

Projets

Mettre en œuvre une stratégie de communication au niveau territorial

Cette stratégie vise à informer et engager les citoyens autour des initiatives de la MRC, renforçant ainsi la transparence, la participation citoyenne et le sentiment d'appartenance à la communauté.

Assurer un suivi sur la mise en œuvre de la planification stratégique et les enjeux du moment

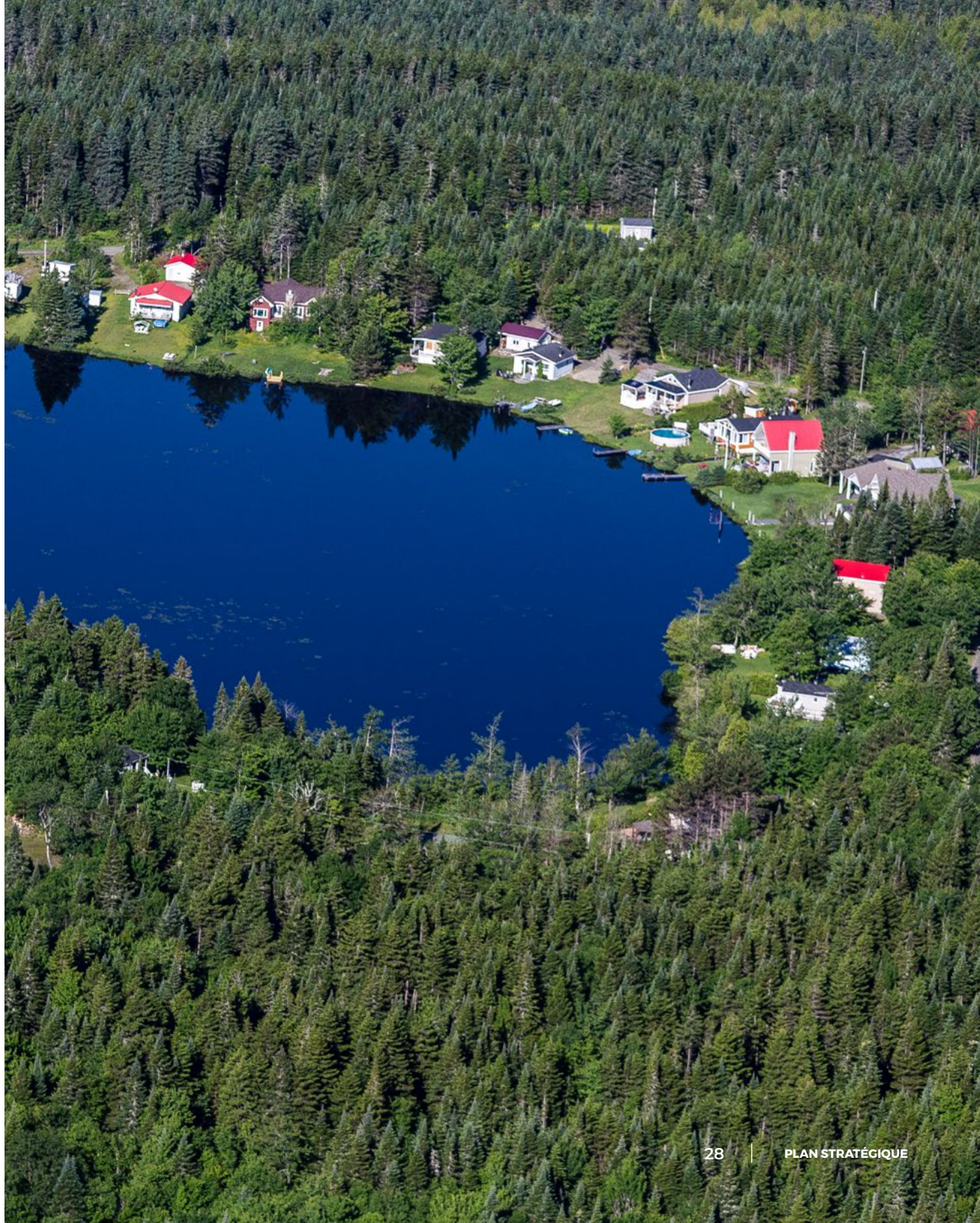
Un suivi régulier sur les progrès et les défis actuels garantira que le plan stratégique reste pertinent et adaptatif, permettant d'ajuster les actions en fonction des besoins et priorités émergents.



Démographie et aménagement du territoire

Planifier et encadrer le développement du territoire de manière à favoriser un équilibre entre les espaces résidentiels, industriels, agricoles et récréatifs tout en respectant les caractéristiques naturelles et culturelles de la région.

Un aménagement réfléchi est essentiel pour créer des espaces de vie cohérents, réduire la pression sur les écosystèmes et garantir des infrastructures adaptées aux besoins des résidents. Un développement harmonieux favorise une meilleure qualité de vie et prévient les problèmes de congestion et de dégradation environnementale.





Objectif 1 de 3

Gestion de la capacité d'accueil

La gestion de la capacité d'accueil est essentielle pour assurer un développement harmonieux et durable de la MRC Beauce-Centre.

Une planification proactive permet de mieux anticiper les besoins en logements, en services et en équipements publics, tout en préservant les espaces naturels et agricoles. En intégrant des critères de durabilité dans cette gestion, la MRC pourra soutenir une croissance équilibrée qui répond aux aspirations des citoyens tout en protégeant l'environnement.

Projets

S'approprier les nouvelles responsabilités en matière d'habitation

Avec l'augmentation des responsabilités des MRC en matière d'habitation, cette action assurera que la MRC soit bien outillée pour encadrer et gérer la capacité d'accueil, en tenant compte des besoins de la population et des exigences réglementaires.

Mettre à jour le portrait du parc immobilier par usage et coefficient d'occupation au sol

Cette mise à jour offrira une vue actuelle et précise du parc immobilier, permettant de mieux planifier les infrastructures et de répondre aux besoins résidentiels, commerciaux et industriels tout en optimisant l'utilisation du territoire.

Optimiser les infrastructures municipales à l'échelle régionale

En coordonnant les infrastructures à l'échelle régionale, la MRC pourra maximiser les ressources, éviter les duplications et offrir des services plus efficaces, contribuant à une gestion durable et efficiente de ses infrastructures.

Révision du schéma d'aménagement et de développement

La révision du schéma d'aménagement et de développement est une démarche cruciale pour adapter les politiques d'urbanisme aux enjeux actuels et futurs de la MRC.

Ce processus permet de réévaluer les priorités en matière d'aménagement, d'intégrer des nouvelles tendances, et de répondre aux besoins des citoyens en matière de développement économique, de logement, et de services.

Une mise à jour du schéma d'aménagement et de développement favorisera également la concertation entre les différents acteurs du territoire, garantissant une approche cohérente et inclusive. En établissant des normes claires et des orientations stratégiques, la MRC peut assurer un développement durable et respectueux des spécificités locales.

Projets

Déterminer et appliquer la stratégie territoriale en lien avec le secteur minier

Cette action permettra d'encadrer le développement minier de manière responsable, en tenant compte des impacts environnementaux et économiques et en s'assurant qu'il s'intègre harmonieusement dans le schéma d'aménagement et de développement.

Déterminer et mettre en œuvre un plan de gestion de l'urbanisation

En planifiant l'urbanisation, la MRC pourra mieux contrôler l'expansion urbaine, éviter le développement non structuré et s'assurer que les infrastructures suivent les besoins de la population, tout en respectant les principes de développement durable.

Prendre en compte les changements climatiques

Intégrer les changements climatiques dans le schéma d'aménagement et de développement est essentiel pour adapter la planification territoriale aux risques croissants liés aux conditions climatiques extrêmes, assurant ainsi la résilience du territoire à long terme.

Déposer et mettre en œuvre un nouveau schéma d'aménagement

Le dépôt et l'implémentation d'un nouveau schéma d'aménagement et de développement garantiront que le cadre réglementaire soit actualisé, tenant compte des nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, et orientant le développement harmonieux du territoire.



**Objectif
3 de 3**

Protection du patrimoine

La protection du patrimoine, qu'il soit bâti ou immatériel, est essentielle pour préserver l'identité et l'histoire de la MRC Beauce-Centre. En valorisant et en protégeant le patrimoine, la MRC peut renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens et favoriser le tourisme culturel. Diverses initiatives contribueront à maintenir et à transmettre les richesses historiques et culturelles de la région. De plus, la protection du patrimoine est un levier de développement économique, attirant des visiteurs et soutenant les entreprises locales.

Projets

Établir une stratégie de protection et support du patrimoine

Cette stratégie vise à préserver le patrimoine culturel et architectural de la région, renforçant l'identité et l'attractivité du territoire, et permettant aux générations futures de bénéficier de cet héritage.

Caractériser et inventoriser les actifs patrimoniaux

En réalisant un inventaire des actifs patrimoniaux, la MRC disposera d'une base solide pour identifier les éléments à préserver, documenter leur valeur et intégrer leur protection dans le développement territorial, favorisant une approche respectueuse du patrimoine.





Environnement

Promouvoir la conservation des ressources naturelles et la protection des écosystèmes de la MRC Beauce-Centre en adoptant des pratiques durables et en sensibilisant la population aux enjeux environnementaux.

Compte tenu des changements climatiques ainsi que les multiples défis liés à la gestion des ressources, la préservation de l'environnement est plus que jamais essentielle pour garantir une qualité de vie durable et résiliente. En intégrant des pratiques écologiques, la MRC peut également répondre aux attentes de la communauté et des acteurs locaux pour un avenir sain.





Objectif 1 de 3

Déployer un plan intégré de gestion des changements climatiques

L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan intégré de gestion des changements climatiques sont non-seulement une obligation légale, mais également essentiels pour anticiper et atténuer les impacts environnementaux et socio-économiques associés au climat. Ce plan permettra à la MRC Beauce-Centre d'identifier des mesures concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, renforcer la résilience des infrastructures et protéger les écosystèmes locaux.

En intégrant les parties prenantes locales et en sensibilisant les citoyens, la MRC pourra mieux adapter son territoire aux changements climatiques, préserver la biodiversité et contribuer aux objectifs globaux de durabilité.

Ce plan servira également de cadre stratégique pour guider les décisions futures et les investissements en matière d'environnement.

Projets

Soutien à la transition climatique

Planification et
coordination de
la transition

Mobilisation,
formation et
sensibilisation
des acteurs

Gouvernance et
intégration des
changements
climatiques dans
les politiques et
réglementations

Planifier et mettre en œuvre un plan de réduction des gaz à effet de serre

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est cruciale pour atténuer les impacts des changements climatiques. En élaborant et en adoptant un plan de réduction, la MRC s'engagera à limiter son empreinte carbone et à promouvoir un environnement plus sain pour les générations futures.

Planifier et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation aux changements climatiques

Cette stratégie d'adaptation vise à renforcer la résilience du territoire face aux effets des changements climatiques, tels que les inondations et les vagues de chaleur. Elle permettra à la MRC de mieux se préparer aux impacts climatiques tout en protégeant à la fois les infrastructures et la population.

**Objectif
2 de 3**

Gestion des matières résiduelles

La gestion efficace des matières résiduelles est cruciale pour réduire l'empreinte écologique de la MRC et minimiser les impacts sur l'environnement.

En valorisant des pratiques de gestion favorisant le recyclage, le compostage et la réduction à la source, la MRC Beauce-Centre peut non seulement diminuer la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement, mais aussi encourager une économie circulaire locale.

Projets

Ouvrir de nouveaux écocentres

En ouvrant de nouveaux écocentres, la MRC offrira à ses résidents des options supplémentaires pour se débarrasser de manière responsable de leurs matières résiduelles, favorisant ainsi le recyclage et la réduction de l'enfouissement des déchets.

Maintenir les efforts de sensibilisation à la cueillette

La sensibilisation continue à la collecte des matières résiduelles contribue à s'assurer que les citoyens participent activement au tri des déchets. Cela renforce les habitudes de recyclage et de compostage, contribuant à une gestion plus efficace des ressources.

Augmenter le pourcentage de récupération des plastiques agricoles

Cette action cible spécifiquement les plastiques utilisés dans l'agriculture, qui représentent un défi environnemental particulier. En augmentant le taux de récupération, la MRC contribuera à réduire la pollution plastique et à favoriser une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

**Objectif
3 de 3**

Gestion des eaux

En mettant en place des pratiques de gestion intégrée des eaux, incluant la protection des bassins versants, la régulation de l'usage de l'eau, et la gestion des eaux pluviales, la MRC peut prévenir la pollution, lutter contre l'érosion et gérer les risques d'inondation.

La préservation de la qualité de l'eau et la sensibilisation des citoyens sont indispensables pour assurer la pérennité de cette ressource.

Une gestion efficace des eaux favorisera également la résilience de la MRC face aux changements climatiques, qui accentuent les pressions sur cette ressource.

Projets

Clarifier les responsabilités et règlements quant au libre écoulement des eaux

En clarifiant les règles et les responsabilités de chacun des intervenants, la MRC visera à prévenir les conflits et les problèmes liés aux interventions dans les cours d'eau, en s'assurant que les pratiques respectent la réglementation municipale et provinciale. En précisant ces responsabilités, la MRC s'assurera d'une saine gestion des ressources en eau, minimisant ainsi les risques de mauvaises pratiques en matière de travaux en milieu hydrique.

Déployer le plan régional des milieux humides et hydriques

Ce plan vise à protéger et à gérer les milieux humides et hydriques, essentiels pour la biodiversité, la gestion des inondations et la qualité de l'eau. En mettant en œuvre ce plan, la MRC protégera ces écosystèmes précieux et contribue à la préservation des ressources naturelles.



Organisation

Optimiser les processus organisationnels de la MRC pour garantir une gestion efficace, transparente et proactive en matière de services publics, de planification et de communication.

Une organisation performante et bien structurée est essentielle pour répondre aux besoins des citoyens de manière efficace. En adoptant des pratiques de gestion modernes et en optimisant les ressources, la MRC peut renforcer sa capacité à fournir des services de qualité, à anticiper les défis et à favoriser la confiance des citoyens envers l'administration.





Objectif 1 de 3

Renforcer l'apport des comités

Les comités jouent un rôle essentiel dans la prise de décision et la mise en œuvre des projets de la MRC Beauce-Centre.

En renforçant leur contribution, la MRC peut s'appuyer sur une expertise diversifiée, améliorer la qualité des décisions et s'assurer que les préoccupations locales sont prises en compte.

Un soutien accru aux comités, via une structure de communication efficace, permettra d'optimiser leur apport, d'accroître leur engagement et d'aligner leurs actions avec les priorités stratégiques de la MRC.

Cela favorise également une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes.

Projets

Mettre à jour la composition, le mandat des comités et leur fréquence

En révisant la composition, le mandat et la fréquence des réunions des comités, la MRC s'assurera que ces groupes de travail sont bien structurés, alignés sur les objectifs stratégiques et capables d'apporter une contribution efficace.

Déterminer la reddition de compte

Définir des processus clairs de reddition de compte garantira que chaque comité remplit ses responsabilités de manière transparente. Cela renforcera la confiance des parties prenantes et permettra un suivi plus rigoureux des actions entreprises.

Développer une vue intégrée sur les divers comités et l'état de leurs travaux

Une vue intégrée des comités et de leurs travaux permettra à la MRC de mieux coordonner les efforts, de prévenir les chevauchements et d'assurer que les ressources sont utilisées de manière optimale pour atteindre les objectifs du plan stratégique.

Objectif
2 de 3

Maximiser la coordination interne

Une coordination interne optimale est cruciale pour assurer l'efficacité des services et la cohérence des actions de la MRC.

En renforçant la communication et la collaboration entre les différentes parties prenantes, la MRC vise améliorer la gestion des ressources et garantir que tous travaillent vers des objectifs communs.

Une coordination fluide contribue également à une réponse plus rapide aux besoins des citoyens et à une meilleure adaptabilité aux défis émergents.

Projets

Optimiser la préparation et le déroulement des rencontres

L'optimisation de la préparation et de la tenue des rencontres vise à rendre ces moments plus productifs et efficaces. En améliorant l'organisation de ces réunions, la MRC facilitera la prise de décision et renforcera la collaboration interne.

Optimiser les outils de communication

Des outils de communication performants sont essentiels pour fluidifier l'échange d'informations et la coordination entre les équipes. Cela permettra une meilleure réactivité et une diffusion plus rapide des informations clés, renforçant ainsi l'efficacité organisationnelle.

Objectif
3 de 3

Augmenter la visibilité sur la structure et les objectifs annuels

La transparence sur la structure organisationnelle et les objectifs annuels de la MRC est essentielle pour favoriser la compréhension et l'adhésion des citoyens, des partenaires et des employés.

En augmentant la visibilité sur les rôles, les responsabilités et les priorités, la MRC peut renforcer la confiance et le sentiment d'appartenance. Cela permettra également de mieux aligner les efforts de chacun et de faciliter la communication autour des progrès réalisés.

La transparence et l'accessibilité des informations sont des leviers importants pour encourager la participation active, soutenir l'engagement des diverses parties prenantes et promouvoir un environnement de travail collaboratif.

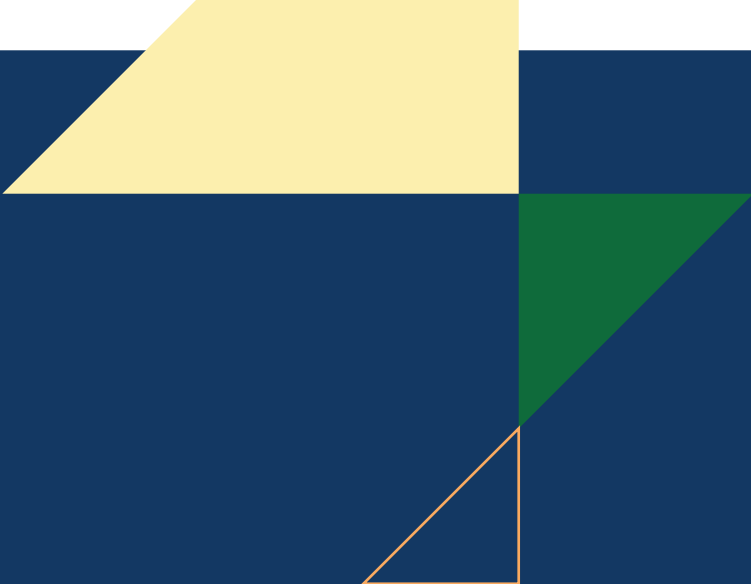
Projets

Mettre à jour et publier l'organigramme

En rendant l'organigramme accessible et à jour, la MRC augmentera la transparence sur sa structure, facilitant la compréhension de la hiérarchie et des rôles. Cela aidera les parties prenantes à savoir à qui s'adresser pour chaque question, renforçant la communication et la visibilité de l'organisation.

Suivre la progression des opérations et des projets en regard aux objectifs visés et produire un rapport d'activités annuel

Ce suivi et rapport annuel permettent à la MRC de mesurer les progrès accomplis et d'ajuster les stratégies au besoin. En communiquant les résultats aux citoyens et autres parties prenantes, la MRC favorisera la transparence et la responsabilité dans la réalisation de ses objectifs.



Plan d'action par axe stratégique



Notes explicatives

Pour chacun des axes, objectifs et projets présentés précédemment, des activités clés ont été identifiées, soigneusement planifiées et réparties sur un horizon de cinq ans, soit jusqu'en 2030. Ce plan stratégique incarne notre vision, orientant les actions, les décisions et les réponses de notre région face aux défis d'un monde en perpétuelle évolution.

L'échéancier intégré ainsi que les requis budgétaires liés aux éléments de ce plan stratégique ne sont pas détaillés ici, car ils dépendent de solutions spécifiques devant dans plusieurs cas être définies. En effet, ces coûts peuvent varier considérablement selon les ressources disponibles, les choix technologiques ou logistiques, et l'évolution des besoins et des contextes. Il est important de souligner que les prévisions budgétaires pour des projets encore en développement comportent toujours une certaine incertitude, ce qui rend difficile une estimation précise dès cette étape. Nous nous engageons toutefois à mettre à jour et à ajuster les budgets au fur et à mesure que les projets se préciseront et progresseront.

Notre plan stratégique présente des objectifs principalement orientés vers des projets, certains étant déjà en cours, d'autres à venir. Toutefois, lorsque pertinent à l'atteinte de ces objectifs et/ou à la pérennisation de nouveaux processus, il inclut également certaines activités opérationnelles essentielles, que ce soit en lien avec le maintien des services existants ou le respect des obligations de la MRC.

Consciente des ressources limitées dont elle dispose, la MRC doit prioriser ses efforts afin de préserver la qualité des services déjà en place, tout en cherchant à les bonifier et à répondre aux attentes légales et communautaires. Les diverses actions du plan stratégique sont interconnectées, et ces interdépendances permettent d'optimiser les ressources en maximisant les effets de synergie entre les initiatives. Ce processus intégré est fondamental pour assurer un développement efficace et coordonné au bénéfice de toute la région.

Les pages suivantes présentent une synthèse des éléments clés de notre plan stratégique. Une représentation chronologique des activités prévues pour chaque projet sera régulièrement mise à jour et rendue disponible.



Objectif

Développement de vues intégrées sur la situation économique

Projets

- › Mettre à jour et maintenir l'inventaire des entreprises
- › Adopter des indicateurs de performance économique
- › Créer des comités stratégiques

Objectif

Main d'œuvre, attrait et rétention

Projets

- › Mettre en œuvre le plan d'action pour l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes en Beauce
- › Promouvoir l'identité territoriale VRAIment Beauce

Objectif

Promotion d'une culture d'innovation

Projets

- › Pérenniser le laboratoire vivant
- › Bonifier les cercles d'innovation manufacturière

Objectif

Développement du tourisme

Projets

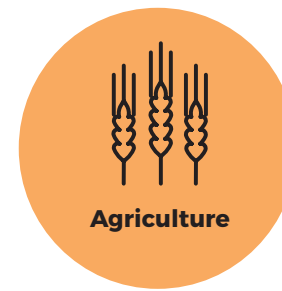
- › Intégrer Beauce-Centre dans les initiatives promotionnelles de la véloroute de La Chaudière
- › Développer et promouvoir des circuits de vélo de gravel
- › Désigner des espaces VR

Objectif

Propulser les initiatives d'écologie industrielle

Projets

- › Développer et mettre en œuvre une stratégie de maillage
- › Mettre sur pied un inventaire des flux de matières
- › Assigner des ressources dédiées



Objectif

Soutien à la relève

Projet

- › Mettre en œuvre une stratégie de promotion des métiers et professions agricoles

Objectif

Assurer une vigie en santé mentale

Projets

- › Augmenter le nombre de sentinelles sur le territoire
- › Mettre en œuvre un plan de sensibilisation

Objectif

Développer les marchés publics

Projets

- › Pérenniser l'initiative, via la structuration du financement, l'assignation des responsabilités et l'organisation des efforts de promotion
- › Maintenir l'initiative et l'élargir à l'ensemble du territoire jugé pertinent
- › Mettre en place les mécanismes de mesure d'achalandage et satisfaction



Vie citoyenne

Objectif

Soutien à la culture

Projets

- › Mettre en œuvre l'entente de développement culturel
- › Valoriser la contribution des bénévoles via une activité de reconnaissance
- › Mettre sur pied une campagne de promotion pour démystifier la culture auprès de la population
- › Planifier et présenter une tournée artistique ou musicale

Objectif

Supporter nos aînés

Projets

- › Mettre en œuvre un plan de sensibilisation à la fraude
- › Développer et initier une stratégie de transmission du patrimoine immatériel (coutumes, connaissances, compétences)
- › Faciliter l'accès aux services de transport

Objectif

Bonifier l'offre de transport sur le territoire

Projets

- › Mettre à jour l'offre de transport adapté et collectif
- › Promouvoir les plateformes de covoiturage
- › Mettre en place des stationnements incitatifs (parc-relais)

Objectif

Enrichir la communication

Projets

- › Mettre en œuvre une stratégie de communication au niveau territorial
- › Assurer un suivi sur la mise en œuvre de la planification stratégique et les enjeux du moment



Démographie et
aménagement
du territoire

Objectif

Gestion de la capacité d'accueil

Projets

- › S'approprier les nouvelles responsabilités en matière d'habitation
- › Mettre à jour le portrait du parc immobilier par usage et coefficient d'occupation au sol
- › Optimiser les infrastructures municipales à l'échelle régionale

Objectif

Révision du schéma d'aménagement

Projets

- › Déterminer et appliquer la stratégie territoriale en lien avec le secteur minier
- › Déterminer et mettre en œuvre un plan de gestion de l'urbanisation
- › Prendre en compte les changements climatiques
- › Déposer et mettre en œuvre un nouveau schéma d'aménagement

Objectif

Protection du patrimoine

Projets

- › Établir stratégie de protection et support du patrimoine
- › Caractériser et inventorier les actifs patrimoniaux



Objectif

Déployer un plan intégré de gestion des changements climatiques

Projets

- › Planifier et mettre en œuvre un plan de réduction des gaz à effet de serre
- › Planifier et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation aux changements climatiques

Objectif

Gestion des matières résiduelles

Projets

- › Ouvrir de nouveaux écocentres
- › Maintenir les efforts de sensibilisation à la cueillette
- › Augmenter le % de récupération des plastiques agricoles



Objectif

Renforcer l'apport des comités

Projets

- › Mettre à jour la composition, le mandat des comités et leur fréquence
- › Déterminer la reddition de compte
- › Développer une vue intégrée sur les divers comités et l'état de leur travaux

Objectif

Maximiser la coordination interne

Projets

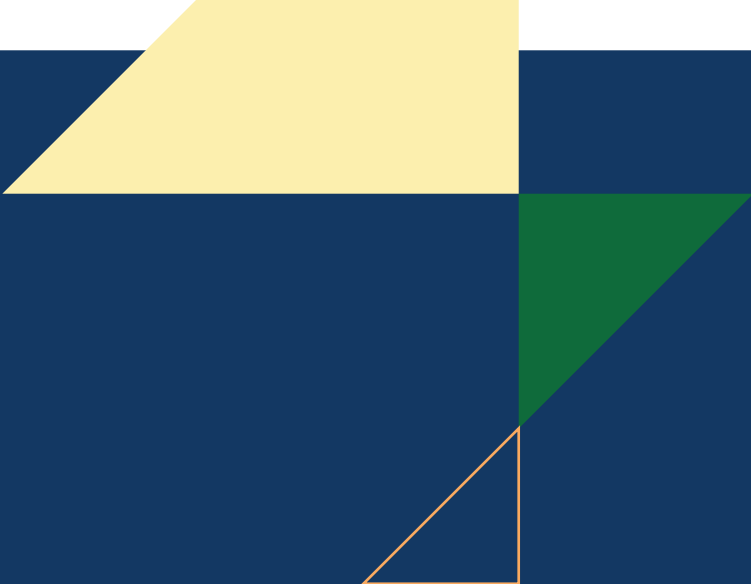
- › Optimiser la préparation et le déroulement des rencontres
- › Optimiser les outils de communication

Objectif

Augmenter la visibilité sur la structure et les objectifs annuels

Projets

- › Mettre à jour et publier l'organigramme
- › Suivre la progression des opérations et des projets en regard aux objectifs visés et produire un rapport d'activités annuel



Gouvernance

Le suivi du plan stratégique de la MRC Beauce-Centre se fera de manière **trimestrielle** par l'intermédiaire d'un comité de gouvernance assigné. Cela permettra une évaluation continue de la mise en œuvre des actions et un ajustement en temps réel en fonction des avancées et des défis rencontrés.

À chaque trimestre, plusieurs étapes seront effectuées afin d'assurer une gouvernance efficace :

1 **Mise à jour du plan** en fonction des données et réalisations les plus récentes.

2 **Transmission de l'ordre du jour et des mises à jour** aux membres du comité de gouvernance pour consultation.

3 **Rencontre du comité** afin de présenter les évolutions et discuter des actions à entreprendre.

- › Lors de ces réunions, lorsque jugé pertinent, une ou des présentations détaillées seront faites pour certains objectifs du plan stratégique.
- › Des décisions sur les ajustements nécessaires sont prises, afin d'assurer que le plan reste aligné sur les objectifs de la MRC.

4 **Ajustements au plan** sont réalisés, si requis, en fonction des décisions prises par le comité.

5 **Préparation de rapports** pour communication aux parties prenantes internes et externes, assurant une transparence et une visibilité des progrès accomplis (conseil des maires, rencontre des DG, citoyens, etc).

Composition du comité de gouvernance

Le comité de gouvernance est composé des membres suivants, chacun ayant un rôle spécifique justifiant leur présence :

Préfet

En tant que gardien de la vision globale de la MRC, il apporte une perspective stratégique et assure que le plan répond aux besoins de la communauté.

Préfet suppléant

Il soutient le préfet et intervient dans les décisions importantes, renforçant la continuité de la gouvernance en l'absence de celui-ci.

Directeur général

Responsable de la mise en œuvre opérationnelle du plan stratégique, il veille à la coordination entre les différentes organisations impliquées et s'assure que les ressources sont allouées de manière efficace.

Directrice générale adjointe

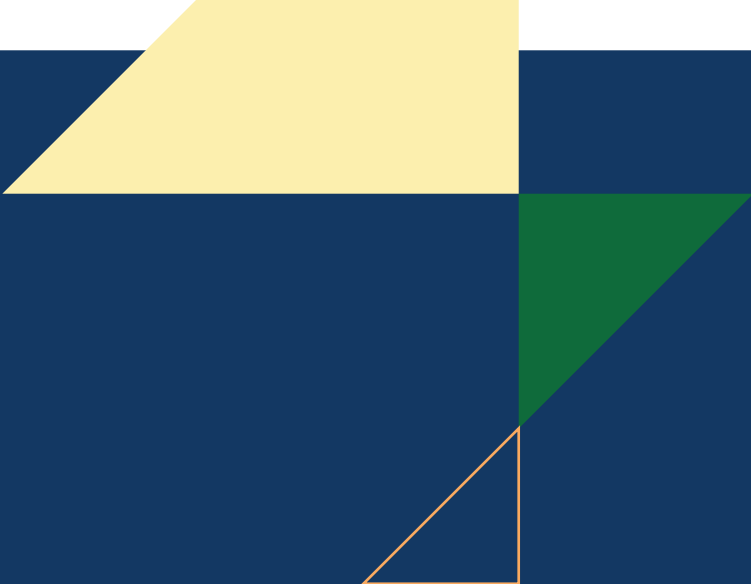
Impliquée activement dans la gestion quotidienne, elle apporte son expertise pour un suivi rigoureux des actions et contribue à l'adaptation du plan selon les priorités de la MRC.

Directrice de l'aménagement du territoire

Elle joue un rôle clé dans les décisions liées au schéma d'aménagement et de développement, garantissant que le développement territorial respecte à la fois les orientations du plan stratégique, les principes de durabilité, ainsi que les obligations légales.

Note : lorsque pertinent, un ou des invités spéciaux pourront être invités par le comité afin de donner plus de contexte à certaines actions et contribuer à une prise de décision éclairée.

Cette gouvernance structurée, avec des responsabilités bien définies et une fréquence régulière de rencontres, permettra à la MRC Beauce-Centre de suivre efficacement les progrès de son plan stratégique et d'assurer une exécution alignée avec les objectifs définis pour le territoire.



Conclusion



En conclusion, cette d marche de planification strat gique pour notre MRC repr sente un jalon crucial dans le d veloppement de notre territoire.

Gr ce   une analyse approfondie de nos forces, faiblesses, opportunit s et menaces, ainsi qu'  une consultation rigoureuse des acteurs locaux, nous avons pu d finir des orientations claires pour les ann es   venir.

Les priorit s  tablies dans ce plan permettront de guider nos actions, de maximiser l'impact de nos projets et de r pondre aux enjeux impliquant notre r gion.

Cependant, ce travail n'aurait pas  t  possible sans l'engagement et la collaboration de tous ceux qui ont contribu    son  laboration. Nous tenons   exprimer nos plus sinc res remerciements   toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des  lus, des citoyens, des partenaires communautaires et des experts qui ont partag  leurs id es et leurs perspectives. Leur implication active et leur volont  de faire avancer notre territoire ont  t  essentiels.

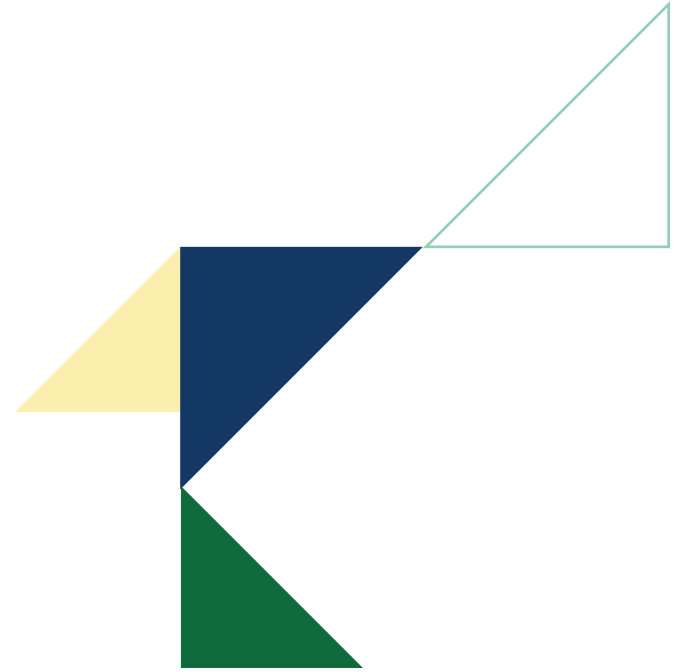
Nous remercions  galement les membres du comit  de pilotage et les  quipes de travail qui ont fait preuve d'une grande rigueur et d'une vision collective tout au long de cette aventure.

Nous sommes maintenant pr ts   mettre en  uvre cette planification strat gique, confiants que cette vision commune et ces objectifs partag s feront de notre MRC un mod le de d veloppement.

Jacques Bussi res

Directeur g n ral
MRC Beauce-Centre





MRC BEAUCENTRE

111 107^e Rue
Beauceville (Québec) G5X 2P9
418 774-9828
info@mrcbeaucecentre.ca

mrcbeaucecentre.ca